



## Secteur "Emile-Duployé"

# Résultats de la réunion de bilan de la concertation (12 mars)

C'était ce 12 mars à l'Hôtel de Ville que Vincent Reina (adjoint au Maire de Paris) présidait la réunion qui tirait le bilan de la concertation sur l'aménagement du secteur Emile-Duployé.

Participaient à cette réunion, outre les directions concernées de la Ville (Aménagement Urbain, Logement, Voirie,...), l'OPAC et l'architecte du projet (Jean Paul Deschamps), des élus du 18<sup>ème</sup> (Jean-Pierre Caffet et Dominique Lamy), le député de la circonscription (Daniel Marcovitch) ainsi que 3 associations (PGO, Vivre à Château-Rouge et Secteur Doudeauville) et des représentants de 4 copropriétés qui s'étaient manifestées lors de l'enquête (36, 38 et 40 Doudeauville et 57 Stephenson).

La Ville a en effet préféré organiser cette réunion de cette façon, plutôt que de faire une réunion publique.

4 sujets principaux ont fait l'objet de discussions assez longues :

- **36 Doudeauville** : les copropriétaires présents ont insisté pour que leur copropriété ne soit pas divisée, ce sur quoi la Ville a donné son accord.

- **38 Doudeauville** : plusieurs intervenants ont regretté la décision prise par la Ville de revendre l'hôtel particulier du fond de parcelle, que la Ville avait acheté fort cher du temps où le projet de lycée était d'actualité. Une utilisation précaire de ce beau bâtiment vide ne semble pas être - pour le moment - retenue par la Ville. Pourtant, il faudra certainement du temps avant que la Ville puisse revendre ce bâtiment sans faire de perte.

- **Création du passage Duployé-Ernestine** : malgré de multiples réticences exprimées par plusieurs habitants, la Ville maintient son projet. Il nous semble que ce projet est jouable et apportera un plus au quartier, d'autant plus qu'il devrait être aménagé en prévoyant dès l'origine des solutions éventuelles de repli (possibilité d'installer des grilles) si cet endroit devenait la source de troubles.

- **40 Doudeauville** : le passage devant être réalisé, la Ville maintient donc son projet d'expropriation de la dizaine de boxes du 40 Doudeauville. Des discussions devraient être engagées avec la copropriété pour que les

boxes préemptés mais inutiles au projet soient rétrocédés.

D'autre part, un consensus rapide s'est fait sur la proposition de construire un peu plus de logements intermédiaires (P.L.I.) que prévu. Au lieu de 32 P.L.I. sur 145 logements à venir (le reste étant du P.L.A.), on s'oriente plutôt sur une proportion de 30 % voire un tiers de P.L.I. (soit environ 45 sur 145). Ceci est d'autant plus acceptable que la charge en relogements de l'opération ne sera pas énorme. A ce propos, et concernant la mixité sociale, D. Marcovitch a proposé qu'au lieu de faire des bâtiments P.L.I. et d'autres P.L.A., on réalise des immeubles dans lesquels P.L.I. et P.L.A. seraient mélangés. Cette idée n'a pas été retenue par l'OPAC, mais il nous semble que ce serait une piste à creuser, d'autant plus que cela s'est fait ailleurs. Le député a signalé aussi qu'il était question d'augmenter le plafond P.L.A., ceci permettant aussi de favoriser la mixité sociale.

Quant au devenir de l'hôtel du 17 Duployé, V. Reina a insisté pour que son intégration au périmètre d'intervention (donc son expropriation) soit examinée de façon plutôt favorable par la Direction du Logement, compte-tenu de l'état de l'immeuble.

L'école pourra accueillir 10 classes, et ouvrira ses portes en 2002. D'ici là, il faudra trouver des solutions transitoires pour l'école provisoire de la rue Ernestine.

Enfin, l'OPAC fera des propositions pour accueillir dans ses rez-de-chaussée d'immeubles les locaux demandés pour un espace ressources au service de la ZEP et des écoliers du quartier.

Calendrier annoncé :

- juin ou septembre 98 : vote du projet au Conseil de Paris,

- fin 1998 : enquête publique

- 2001 : premières livraisons.

# Questions des associations

(Coordination interassociative Goutte d'Or)

## GOUTTE D'OR SUD

**1 • équipement musical de la rue Fleury** : toujours pas de nouvelles sur ce dossier important, inscrit au Contrat de Ville, alors que la Bibliothèque est en voie d'achèvement et que l'OPAC construit sur les parcelles voisines destinées au logement (l'ensemble faisant partie d'un projet architectural global et cohérent de M. Costantini). Va-t-on garder un terrain vague durant des années, alors que le projet voulu par le précédent Maire de Paris et ses adjoints et pour lequel un financement important de la Région (6 Millions de Francs) avait été obtenu, répond à des besoins importants du quartier et pourrait contribuer à lui donner une ouverture intéressante sur le reste de la Capitale ? Rappelons que ce projet avait été présenté et discuté avec les jeunes du quartier par les élus de l'ancienne municipalité, en présence du Directeur de la D.J.S. Rappelons enfin que la Ville est tenue par la Déclaration d'Utilité Publique qui a permis les expropriations dans ce secteur et qui prévoyait explicitement la construction de cet équipement.

Question : quand cet équipement sera-t-il inscrit au budget de la Ville ?

**2 • mosquée** : elle a fait l'objet d'une réinstallation provisoire à l'angle de la rue Polonceau et de la rue des Poissonniers. Les principaux problèmes n'ont cependant pas été résolus : la prière a toujours lieu certains jours dans la rue (malgré les clauses prévues par l'OPAC) et la gestion de ce lieu n'a pas fait l'objet de négociations avec l'association actuelle (création prévue en principe d'une association 1905 à côté d'une association 1901, etc...). D'autre part, on ne reparle plus du projet d'installation définitive Boulevard de la Chapelle qui avait fait l'objet d'une longue concertation et obtenu l'accord de tous les partenaires concernés (Ville, OPAC, Préfecture de Police, ...). La situation actuelle est dommageable à une bonne intégration de ce lieu de prière et de l'Islam dans le quartier.

Questions : qui va prendre l'initiative de régler ces problèmes (Préfecture de Police, Ville, OPAC) ? qu'en est-il du projet de réinstallation définitive ?

**3 • stationnement des cars de police (Hôtel de Police de la Goutte d'Or)** : ce sujet a déjà été évoqué plusieurs fois en C.L.C.... mais les problèmes demeurent : rues bloquées, véhicules stationnant sur les trottoirs et devant les entrées d'immeubles, pollution, locaux commerciaux de l'OPAC inlouables (rue de Chartres), etc... Un tissu urbain avec une telle configuration (rues étroites et commerçantes en sens unique) n'est pas fait pour accueillir ces cars. Une solution avait été envisagée à Vincennes.

Question : où en est-on ?

**4 • bâtiment B2 du 48 Goutte d'Or** : le problème de ce bâtiment insalubre a été posé il y a près de 4 ans. La DLH et l'OPAC ont fait les études nécessaires permettant de trancher.

Question : quelle est la décision des élus ?

**5 • 29 Polonceau** : les murs de cet hôtel meublé appartiennent à la Ville. Or celui-ci est très mal géré. Il avait été prévu d'évincer le gérant et de réhabiliter l'immeuble.

Question : quand aura lieu cette éviction du gérant actuel ?

**6 • Square Léon** : les grilles sont posées, mais le problème de la gestion de la fermeture des terrains de sport n'a pas été résolu. De plus, aucun des projets d'animation qui devaient être montés (conformément aux engagements pris par Françoise de Panafieu lors des réunions de concertation qui ont abouti au projet actuel de rénovation du square) n'a abouti pour le moment, les différentes directions de la Ville concernées (Parcs et Jardins, Jeunesse et Sport et DGAPP) se renvoyant la balle, tandis que le seul dispositif existant sur place (A.J.I. Goutte d'Or) vient d'être supprimé.

Questions : quelles solutions pour la gestion des terrains de sport ? à quand la fermeture du square ? qu'en est-il des projets d'animation ?

## CHÂTEAU-ROUGE

**7 • création d'une pépinière d'entreprises dans le secteur "Château-Rouge"** : elle était annoncée par les documents officiels de la Ville (suite aux propositions de la SEMAVIP faites lors de son étude-concertation pour préparer le projet d'aménagement du secteur "Château-Rouge"), inscrite au Contrat de Ville et des subventions d'autres organismes avaient été obtenues. Or, rien n'a démarré.

Question : quand ce projet - très attendu - va-t-il se mettre en place et sous la responsabilité de qui ?

**8 • enquête publique** : la délibération sur le plan d'aménagement du secteur a été votée en octobre 97.

Question : quand l'enquête publique sera-t-elle programmée ?

**9 • 6 Léon et 30 Affre** : immeubles interdits à l'habitation et non intégrés à la liste des démolitions dans le cadre de la future DUP, avec des propriétaires bailleurs n'ayant répondu à aucune injonction de péril et ayant délaissé l'entretien de leur bien (le 30 Affre a été évacué pour péril, et le 6 Léon est - à deux ou trois exceptions près - investi par la prostitution).

Question : qu'en est-il de la demande d'expropriation de ces immeubles dans le cadre de la loi Vivien ?

**10 • 28 Poulet** : les murs de cet hôtel meublé appartiennent à la Ville. Or celui-ci est très mal géré. Il avait été prévu d'évincer le gérant et de réhabiliter l'immeuble.

Question : quand aura lieu cette éviction du gérant actuel ?

## SECTEUR "ÉMILE-DUPLOYÉ"

**11 • enquête publique** : l'exposition-information a eu lieu en novembre 97.

Question : quand l'enquête publique sera-t-elle programmée ?

## QUARTIER

**12 • projet "Petite enfance"** : projet ambitieux voulu par l'ancien Directeur de la DASES, en concertation avec les associations concernées.

Question : où en est-on ?

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

**13 • écoles maternelles** : toujours des listes d'attente pour les enfants âgés de 3 ans, et pas de place pour les moins de 3 ans (alors qu'il est recommandé, en ZEP, de favoriser l'inscription en maternelle des enfants de 2 ans).

Question : quelles sont les perspectives pour la rentrée 98 et pour les années suivantes ?

## SUBVENTIONS

**14 •** Nous souhaiterions qu'un point exhaustif soit fait sur les demandes de subventions jugées recevables par le Comité Technique de Recevabilité de mars 1997 (sous forme d'un tableau récapitulatif remis aux participants de la C.L.C.). Les associations n'ont en effet aucune information sur les causes du blocage d'un dossier. Il semble qu'au moins 3 demandes ont été bloquées au niveau du 1er adjoint, après avoir été jugées recevables par tous les autres intervenants dans le circuit de traitement.

Questions : quelles sont les raisons de ces blocages ? comment peut-on être tenu régulièrement au courant de l'avancée d'un dossier (Direction compétente, Adjoint aux Finances, 1er Adjoint, ...) ?

## Échos... Échos... Échos... Échos... Échos... Échos...

### 43 rue Marcadet : UN PROJET PEU JUDICIEUX

L'association AFTAM a contacté plusieurs associations du quartier pour présenter le projet qu'elle a de créer un foyer de travailleurs immigrés au 43/43 bis rue Marcadet, projet qui serait réalisé par l'OPAC et qui permettrait à cette association de résoudre les problèmes de suroccupation et de réhabilitation qu'elle rencontre dans son foyer actuel de la rue du Retrait (20<sup>ème</sup>) : celui-ci accueille actuellement 250 personnes isolées (pour 200 places) originaires principalement du Mali et du Sénégal.

Cette action "s'inscrit dans le cadre d'un programme prioritaire de la politique gouvernementale visant au desserrement des foyers d'ortoirs de Paris afin de permettre leur mise aux normes actuelles et leur intégration dans le parc social commun".

Ce projet était d'abord prévu au nord de la rue de Clignancourt. Vu la réaction des associations locales, l'AFTAM a renoncé à cette localisation pour se reporter sur la rue Marcadet.

Ce projet ne nous apparaît pas très judicieux, et c'est le moins qu'on puisse dire. PGO s'est battu, et continue à être vigilant, afin que les isolés évincés dans les opérations de rénovation du quartier puissent avoir accès au relogement. Pour cela, suite à nos demandes, l'OPAC a créé des studentes dans le secteur sud de la Goutte d'Or. C'est là la voie que nous avons choisie. Mais cet objectif prioritaire de permettre aux habitants du quartier d'y être relogés doit se conjuguer avec la volonté de maintenir la mixité sociale et de favoriser l'intégration.

Ce projet ne correspond pas à nos objectifs. Si l'on s'en remet uniquement au critère du prix du foncier, on risque de voir toutes les structures d'insertion et d'intégration s'installer dans l'Est parisien. Il faut que soit mise en avant une autre logique pour que ces structures soient réparties dans l'ensemble de Paris, quitte à ce que des subventions exceptionnelles soient apportées pour permettre ce meilleur rééquilibrage.

Telle est la position que nous défendrons.

## CONTRAT DE VILLE

**15 • co-présidence de la C.L.C.** : depuis la démission d'Anne-Marie Couderc, la Goutte d'Or n'a plus d' élu municipal co-président de la C.L.C., ce qui est très dommageable pour l'avancée des dossiers.

Question : qui est aujourd'hui le co-président de la C.L.C. (côté Ville) : est-ce Monsieur Bariani ou un autre élu doit-il être nommé bientôt ?

**16 • 1999** : différentes rumeurs laissent entendre que le contrat de ville serait prolongé d'un an.

Questions : qu'en est-il officiellement ? si c'est le cas, sur quelles bases et selon quelles modalités ?

N.B. : l'ordre du jour envoyé par les co-présidents de la C.L.C. (Préfecture et Ville) reprend l'intégralité de ces questions en y ajoutant le Bilan de la Salle St Bruno et une communication de Madame le Préfet de Paris sur le rapport Sueur et l'avenir des contrats de Ville.

### SQUARE LÉON : DÉJÀ DES BARREAUX CASSÉS

Le Square Léon n'est toujours pas fermé, mais déjà 3 barreaux ont pu être cassés, vraisemblablement par des jeunes n'ayant pas accepté le projet de fermeture (qui devrait être effective bientôt).

Cela semble tout de même étonnant alors qu'on nous avait annoncé que cette clôture tiendrait le choc.

Ceci ne fait que de nous renforcer dans notre conviction que sans projet d'animation qui accompagne l'opération de rénovation, on va vers l'échec. C'est pourtant ce sur quoi s'était engagée Françoise de Panafieu lors des différentes concertations. Depuis, elle semble s'être mise aux abonnés absents.

Affaire à suivre !

### ÉLECTIONS RÉGIONALES : RÉSULTATS DU QUARTIER

Voici les résultats des listes ayant dépassé dans les bureaux de vote de la Goutte d'Or les 5% des suffrages exprimés lors des récentes élections régionales :

	Goutte d'Or	18ème	Paris
Inscrits	8.209	81.850	1.077.847
Votants	4.345	44.084	591.027
Abstentions	3.864	37.766	486.820
	<b>47,07%</b>	<b>46,14%</b>	<b>45,17%</b>
Exprimés	4.227	43.022	579.243
• Gauche plurielle (de la Gontrie)	1.910	17.302	205.624
	<b>45,18%</b>	<b>40,22%</b>	<b>35,50%</b>
• RPR UDF (Balladur)	974	12.851	229.459
	<b>23,04%</b>	<b>29,87%</b>	<b>39,61%</b>
• Front National (Lehideux)	649	6.387	67.958
	<b>15,35%</b>	<b>14,85%</b>	<b>11,73%</b>
• Lutte Ouvrière (Cauquil)	215	1.847	16.975
	<b>5,09%</b>	<b>4,29%</b>	<b>2,93%</b>

## GOUTTE D'OR TERRE DE RENCONTRES (2) : PARCOURS TISSÉS, MÉTISSÉS

Ce sera finalement un projet plus modeste qui verra le jour cette année, dans l'attente d'une manifestation plus importante en 1999.

Il aura lieu du 14 au 20 mai et devrait s'articuler autour d'une exposition (réalisée par AIDDA, Accueil Goutte d'Or, les Enfants de la Goutte d'Or, la maternelle Sainte Marie et des élèves du collège Marx-Dormoy), de deux conférences et d'une soirée "Chansons, Couleurs et Amuse-gueules".

Le programme définitif dans le prochain numéro de PGO.

## CHALLENGE YOUCEF KAÏD

L'association des "Enfants de la Goutte d'Or" organisera en hommage à Dadi (cf. dernier numéro de PGO) un tournoi de football réservé aux joueurs de la catégorie moins de 17 ans. Ce tournoi concerne tous les clubs évoluant dans le Championnat de la Ligue de Paris de football.

En levée de rideau de finale de moins de 17 ans, un match seniors opposant les anciens et nouveaux joueurs du club des "Enfants de la Goutte d'Or" à une sélection de tous les clubs de Paris 18<sup>ème</sup> sera disputé.

Cela se passera le jeudi 21 mai de 8 h à 18 h au Stade des Poissonniers (2 rue Jean Cocteau - Métro : Porte de Clignancourt).

Informations complémentaires :

contacter Alain Bessa - 01 42 52 69 48

## BRADERIE À L'ÉCOLE DE LA RUE D'ORAN

Pour rencontrer les habitants du quartier, financer ses projets et ses sorties, et mobiliser l'école autour d'un grand projet, l'école élémentaire du 18 rue d'Oran organise sa 1ère grande braderie le samedi 4 avril de 10 h à 14 h.

Dès à présent, vous pouvez apporter vos vêtements, jouets, livres, bibelots, etc... L'école fait aussi appel aux bonnes volontés qui seraient prêtes à l'aider pour l'organisation, la préparation et l'animation de cette journée.

## CARNAVAL DES MATERNELLES DE LA ZEP

Ce sera le samedi 27 mars prochain que les maternelles de la Zone d'Education Prioritaire (ZEP) 6 feront leur carnaval.

Temps forts musicaux (avec le groupe Batouk) le matin de 9 h à 9 h 30 au Square Willette et de 10 h à 10 h 30 au Square Léon, ainsi que l'après-midi de 15 h 30 à 16 h au Square Léon.

### Pour joindre PGO :

Tél. : 01 53 09 99 22

Fax : 01 42 57 39 96

### Permanence logement :

(réservée aux habitants du quartier)

le jeudi de 17 h 30 à 19 h

Salle Saint-Bruno (9 rue St Bruno)

POUR VOUS INFORMER RÉGULIÈREMENT, EN COMPLÉMENT DU TRIMESTRIEL,  
"PARIS-GOUTTE D'OR" a créé "LA LETTRE de PGO" (uniquement par abonnement).

Chaque mois : l'essentiel de l'information sur ce qui bouge dans le quartier (Château-Rouge compris) !

## ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

### ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (4 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (6 numéros par an) au prix de 100 F (abonnement normal) ou de 120 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

### ADHÉSION à L'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

### BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Profession : ..... Tél. : .....  
Code Poste : ..... (pour portage à domicile)

### • ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO"  
(abonnement normal : 100 F / soutien : 120 F)

### • ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications  
(adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

### • Ci-joint : un chèque de ..... F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le ..... Signature :